



Adoption du SDAGE et avis sur le programme de mesures

Comité de bassin Rhône-Méditerranée
du 16 octobre 2009



1 - Les documents

SDAGE

- ✓ Orientations fondamentales
- ✓ Objectifs des masses d'eau

Documents d'accompagnement

- ✓ Cartes d'état
- ✓ Conditions de référence
- ✓ Registre des zones protégées
- ✓ ...

Programme de mesures

- ✓ Mesures de base
- ✓ Mesures complémentaires

Évaluation environnementale

- ✓ État initial
- ✓ Analyse des effets du SDAGE sur l'environnement
- ✓ Mesures d'accompagnement



2 – La consultation de 2009

■ 137 avis recueillis (+ 16 hors consultation)

- Note de synthèse (63 items)
- Tableau de suivi détaillé du traitement des avis
- Registre des avis et version intégrale des avis

www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr

■ Synthèse

- Amendements ou compléments des dispositions
- Ajustements des objectifs des masses d'eau
- Ajouts ou rectifications de mesures

Consultation des parcs nationaux et régionaux

■ Points sur les réponses :

- 20 parcs consultés

■ Synthèse

- Les parcs ne relèvent pas d'incompatibilité du SDAGE avec leurs chartes respectives
- Des questionnements qui seront traités dans le cadre de la mise en œuvre du SDAGE et du programme de mesures
- Un déficit de concertation vis-à-vis de certains parcs qu'il conviendra de combler



**Les parcs contributeurs à la mise en œuvre du SDAGE
= des partenariats à développer**

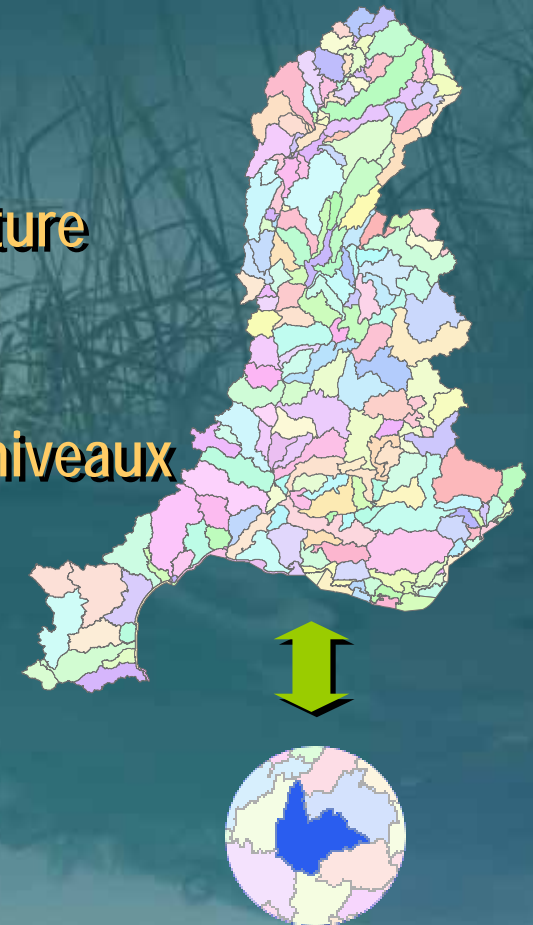


3 – Le SDAGE et le programme de mesures en résumé

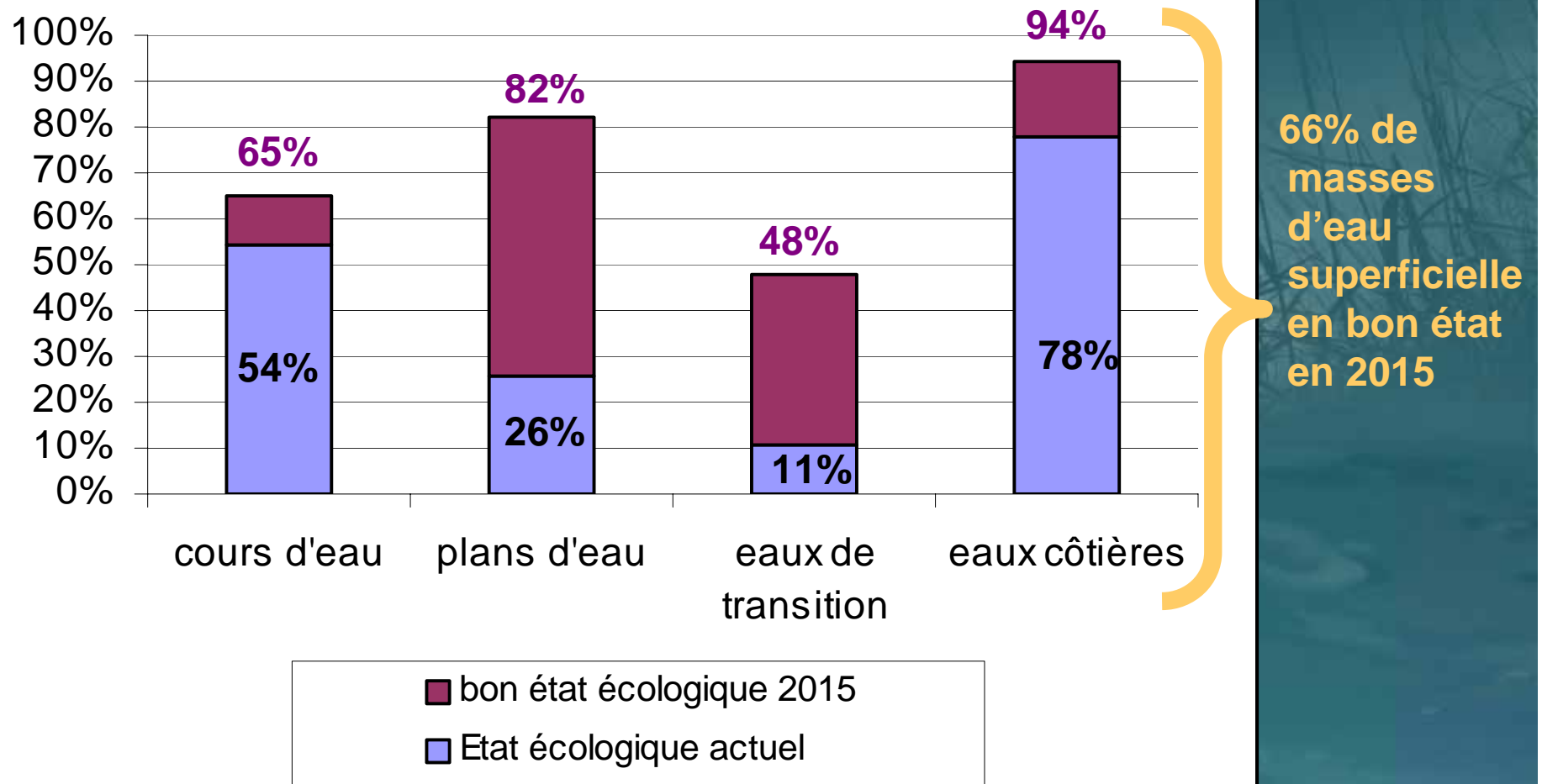
➔ 8 orientations fondamentales

- OF1 - Prévention
- OF2 - Non dégradation
- OF3 - Vision sociale économique
- OF4 - Gestion locale
- OF5 - Priorité aux toxiques
- OF6 - Des milieux fonctionnels
- OF7 - Partage de la ressource
- OF8 - Gestion des inondations

Grille de lecture commune
- pour tous
- à tous les niveaux



Objectif d'état écologique des masses d'eau superficielle



Le programme de mesures

■ Deux volets complémentaires indissociables

Les mesures de base

- application des Directives
- + application de la LEMA

+

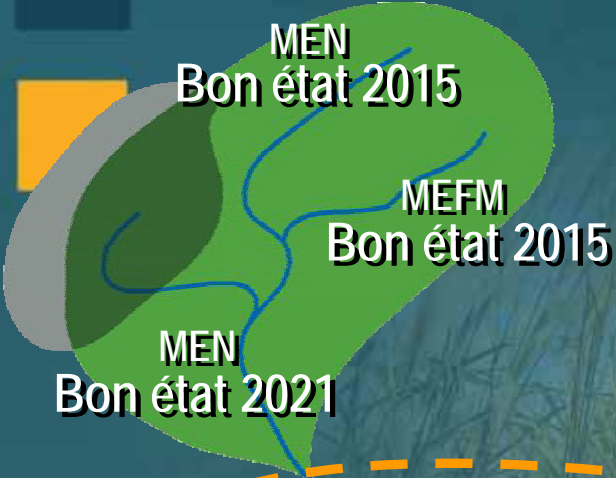
Les mesures complémentaires

- 100 mesures communes au bassin
- 3 à 5 mesures en moyenne par sous bassin et aquifère

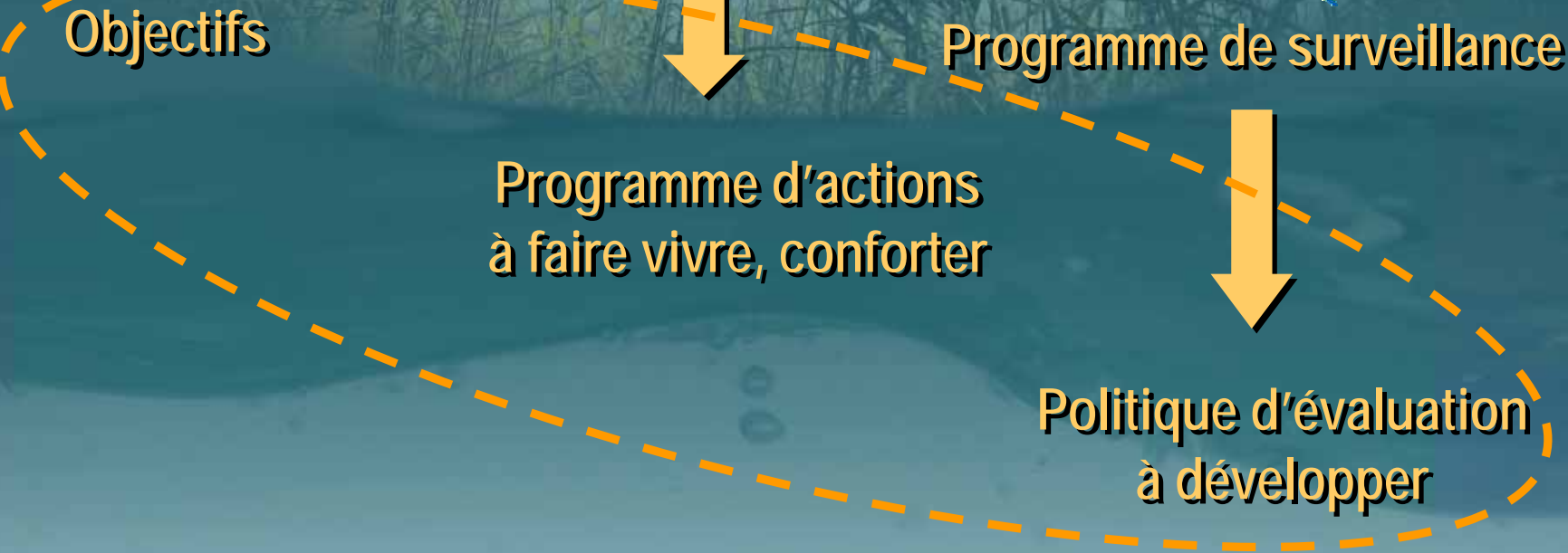
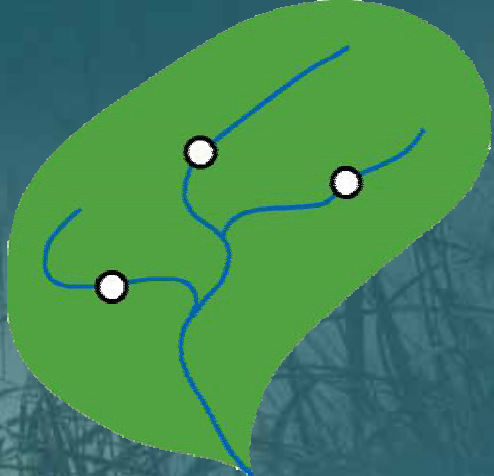
Une mesure : une ou plusieurs actions pertinentes à préciser en fonction du contexte local

Une combinaison de mesures pour l'atteinte du bon état qui peut être ajustée

Trois outils de référence pour les acteurs locaux



Mesures de base	Mesures complémentaires





4 – Les coûts

Les coûts du SDAGE et du programme de mesures

Les différents coûts

■ Des mesures « de base »

- Montant estimé 1,35 milliard
- Incluses dans les budgets (ERU, captages...)

■ Des mesures liées au SDAGE (hors DCE)

- Montant estimé 0,65 milliard
- À 90%, celles liées aux inondations


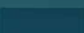

■ Et des mesures complémentaires

- Montant estimé environ 3 milliards
- Des coûts à financer :
 - Anticipés (ex : par le programme Agence)
 - Ou non anticipés (ex : agriculture)

Les coûts du SDAGE et du programme de mesures

Coût des mesures complémentaires pour 2010-2015



-  → 490 millions annuels
-  → 11,5% des dépenses « eau » du bassin
-  → 34 euros par habitant/an



5 – Les derniers ajustements proposés

Les derniers ajustements proposés

■ SDAGE / Réservoirs biologiques

- Ajout d'un paragraphe en tête de la liste des réservoirs biologiques rédigé au niveau national :

« A défaut de classement futur en application de l'article L.214-17 II 1° du code de l'environnement, l'identification des réservoirs biologiques dans la liste qui suit a un caractère informatif sur leur valeur écologique particulière, n'ayant pour seule conséquence, hormis disposition particulière du SDAGE les concernant, que d'imposer la prise en compte de cette information dans l'évaluation des incidences et des mesures de correction ou de compensation à mettre en place dans le cadre de projets susceptibles de les impacter. »

Les derniers ajustements proposés

■ Programme de mesures / coûts

- Rectification de la rubrique gestion quantitative de la ressource (mention Verdon - Saint Cassien) page 289

■ Documents d'accompagnement

- Insertion de la déclaration environnementale remise en séance

Les derniers ajustements proposés

■ Dispositions et mesures relatives aux eaux de baignades

- Complément aux objectifs, dispositions et mesures traitant des eaux de baignade :

Documents d'accompagnement :

p. 139, programme de surveillance, proposition d'ajout :

« *Autres suivis :*

Les eaux de baignade doivent faire l'objet d'un suivi spécifique qui est défini par les dispositions du décret du 18 septembre 2008 relatif à la gestion de la qualité des eaux de baignade. Ce texte prévoit notamment à compter de 2010, l'établissement de profils de baignades, et à compter de 2011, l'élaboration d'une procédure de prévention et de gestion des pollutions à court terme »

p. 161, tableau de bord de suivi du SDAGE

« *THEME 11 : La conformité des eaux de baignade et l'état d'avancement des mesures de protection »*

Les derniers ajustements proposés

■ Les parcs nationaux et régionaux

- Ajout des *parcs nationaux et parcs naturels régionaux* parmi les *partenaires* dans le paragraphe I-4 du SDAGE portant sur la mise en œuvre du SDAGE et du programme de mesures (page 42)



Le SDAGE et le PDM d'ores et déjà en marche !

Le SDAGE et le programme de mesures en marche

- **Restauration de la continuité**
mesures 3C11, 3C12



Bassin versant : Ardèche (2009)



Le SDAGE et le programme de mesures en marche



■ **Restauration physique**



mesures 3C14, 3C16, 3C44, 3C17



Bassin versant : Veyle (2009)

Le SDAGE et le programme de mesures en marche

■ Lutte contre la pollution par les pesticides



Désherbage mécanique
mesure 5D01



Bassin versant :
VoUGE

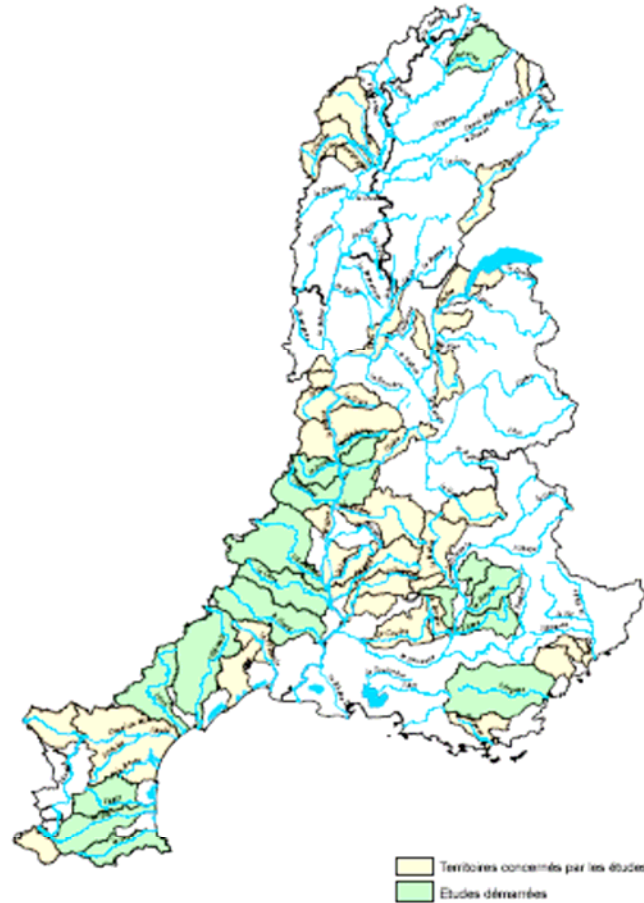
Sécuriser la manipulation
des pesticides
mesure 5D28



Le SDAGE et le programme de mesures en marche

Gestion quantitative

Etudes volumes prélevables :
Engagement sur les territoires en déficit quantitatif
Eaux superficielles et alluvions
Octobre 2009



Définir des objectifs de quantité mesure 3A10



Le SDAGE et le programme de mesures en marche

■ Gestion quantitative



Augmenter les débits réservés
mesure 3C02



Bassin versant : Verdon (en cours)

Le SDAGE et le programme de mesures en marche



■ Littoral

Sensibiliser les usagers
mesure 6A04



Restaurer et mettre en
défens le cordon dunaire
mesure 3C24

■ Les réseaux de mesures



